

Impôt des sociétés et associations

ECB2011-NC0X_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUMEHoraire 72 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Nathalie BOULANGER	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Nathalie BOULANGER Hadrien PESCHON Michaël PIERRE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable

Etablir les comptes annuels, les documents fiscaux et leurs annexes 4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

•€€ Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

•€€ Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Vérifie et applique, dans les études de cas proposés, toutes dispositions fiscales liées au CIR.
- Remplit, sur base de documents réels ou de cas fictifs, la déclaration fiscale et ses annexes.
- Procède à une estimation de l'impôt via un logiciel de simulation ou toute autre application numérique.
- Explique toutes les dispositions fiscales ou composantes du calcul d'impôt et propose, le cas échéant, des recommandations sur la tenue du dossier fiscal.
- Établit les liens entre les documents comptables, les annexes fiscales et la déclaration de manière à optimiser la tenue d'un dossier client.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement fournit à l'étudiant une méthode rigoureuse pour établir l'assiette imposable et le calcul de l'impôt des personnes morales. Elle vise autant la distinction des dépenses admises ou exonérées que l'utilisation numérique des logiciels de simulation fiscale. L'étudiant apprend à compléter la déclaration ISOC et ses annexes, puis à établir les liaisons indispensables entre comptes annuels et liasses fiscales

CONTENU

- Personnes morales soumises à l'ISOC et principes généraux du CIR applicables aux sociétés.
- Bénéfices imposables soumis à l'ISOC.
- Bénéfices exonérés de l'ISOC.

- Dépenses déductibles et non admises à l'ISOC.
- Dividendes distribués et détail du bénéfice.
- Déductions fiscales.
- Thématiques particulières en lien avec l'actualité ou des études de cas de sociétés ou associations.
- Établissement de la déclaration fiscale et de ses annexes ; analyse du calcul d'impôt y relatif.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sources renseignées sur les supports de cours et/ou sur Moodle.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA2011 — Impôt des sociétés et associations	Supports de théorie et applications déposés sur Moodle. Références, exercices et documents de travail déposés sur Moodle. Utilisation du Fisc en poche, Taxwin ou toute autre base de données ou environnement de simulation proposé en classe.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA2011 — Impôt des sociétés et associations	72 h	Français	Français.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA2011 — Impôt des sociétés et associations	Exposés, accompagnés d'illustrations multiples, liés à la déclaration d'impôts. Applications systématiques, en lien avec les matières abordées et réalisées en classe ou en autonomie. Lecture, analyse et interprétation de sources législatives et/ou de documents réels, voire officiels. Exercices alliant analyse de documents, pièces justificatives, tenue de la déclaration et ses annexes fiscales.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve Intégrée	Modalités d'évaluation
ACOA2011	Examen en juin : 100 % écrit. Examen de rattrapage, août : 100% écrit

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.